



**CONVOCATION**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
**10 MAI 2024**

Chères et chers membres,

Nous espérons que vous allez toutes et tous bien.

En suivi de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 24 février dernier, nous vous convoquons à une nouvelle assemblée générale extraordinaire (AGE) :

- **Le 10 mai 2024, de 18h00 à 20h00,**
- **en formule virtuelle exclusivement, pour des raisons logistiques et financières. Notre priorité est de permettre à toutes et tous, peu importe où vous vous trouvez au pays, de participer.**

Lors de l'AGE du 24 février, nous avons pu constater que plusieurs membres de notre section sont engagé-e-s et intéressé-e-s par la gouvernance.

Tel que mentionné dans le mot d'ouverture de notre présidente, nous étions prêt-e-s à poursuivre les échanges au-delà de cette première assemblée. Nous étions ouvert-e-s à une assemblée avec des débats, des questionnements et des propositions de modification. Nous croyons sincèrement à la force des échanges démocratiques et à l'émulsion d'idées.

Or, cette assemblée ne s'est pas déroulée comme nous l'avions pressenti. En effet, nous n'avions pas envisagé qu'une telle ambiance s'installe. Nous avons donc pris le temps de discuter, d'échanger, de sonder, de réfléchir. Nous avons tenu deux réunions du conseil d'administration, ainsi que deux réunions du comité de gouvernance.

Nous avons entendu les préoccupations exprimées par certain-e-s d'entre vous le 24 février dernier et avons révisé notre proposition :

- [Vous trouverez ici la nouvelle proposition](#), sous forme de tableau comparatif avec les règlements actuels, tel que demandé.

Nous sommes très fiers et fières de vous présenter ce travail et d'en discuter avec vous.

En nous souhaitant une AGE sur le ton de l'entendement mutuel, tournée vers l'avenir.

**Votre conseil d'administration, des membres engagé-e-s d'AICF**